

Croix-Rouge suisse : extraits de la séance de la Direction du 16 novembre 1922

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **30 (1922)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page		Page
Croix-Rouge suisse, extraits de la séance de la Direction	133	gardes-malades	142
Expédition hospitalière de la Croix-Rouge suisse en Russie	135	Nouvelles de l'activité des sociétés: Sainte-Croix, samaritains; Alliance suisse des gardes-malades, section de Genève; section de Bâle; section de Berne; section de Zurich; section de Neuchâtel, assemblée générale annuelle	143
Les origines et les buts de la Croix-Rouge en Suisse (<i>suite et fin</i>)	136	Bibliographie	144
Les herboristes à l'honneur	141		
Examens d'automne de l'Alliance suisse des			

Croix-Rouge suisse

Extraits de la séance de la Direction du 16 novembre 1922

En ouvrant la séance, le colonel Bohny annonce la *mort du D^r Schenker* décédé la veille à Aarau. Le D^r Schenker était le plus ancien membre du comité de direction dont il avait déjà fait partie en qualité de secrétaire avant que la Croix-Rouge suisse possédât un secrétariat permanent. Nous reviendrons sur la vie de cet homme de bien qui fut un des pionniers du secourisme en Suisse.

Les D^{rs} Ischer et Scherz rapportent sur l'*Expédition en Russie*. Nos lecteurs trouveront plus loin quelques renseignements précis sur l'état actuel de notre mission. Le D^r Ischer a fait ressortir les difficultés considérables et toujours nouvelles que nos délégués ont rencontrées en Russie où l'on promettait beaucoup..... et ne tenait rien. Ce furent aussi bien des ennuis concernant le personnel que le matériel; en

outre, tous nos délégués ont été plus ou moins souffrants pendant leur séjour en Russie où le climat est d'une inclémence extraordinaire: le D^r Scherz n'a-t-il pas affirmé qu'il avait constaté un jour 60° de chaud à l'ombre à Tsaritzine, et le lendemain 6°!

La commission d'exploration — ou avant-garde — envoyée en Russie, et dirigée par le D^r Scherz, a terminé sa tâche; sur les renseignements fournis par elle, un train a été équipé, qui a quitté la Suisse le 16 septembre pour arriver à Tsaritzine le 14 octobre avec une quantité considérable de vivres, de médicaments et de matériel d'hôpital. Ce convoi est destiné à ravitailler nos installations hospitalières qui fonctionnent normalement sur les rives de la Volga. Les trois convois expédiés jusqu'ici, et dont le dernier permettra à

notre mission de remplir sa tâche pendant plusieurs mois, représentent — avec les frais divers — une dépense d'environ fr. 420 000. Il nous reste encore fr. 170 000 de la collecte, une grande quantité de vêtements usagés et des fruits séchés, destinés à notre expédition de Russie.

Actuellement nous donnons trois repas par jour et nous soignons 800 personnes environ, 1000 en comptant le personnel recruté en Russie et attaché à nos hôpitaux.

D'autres missions ont cessé depuis longtemps leur activité dans le pays des soviets, ainsi la Croix-Rouge suédoise et la Croix-Rouge italienne; quant à la Croix-Rouge suisse, elle espère pouvoir ravitailler et soigner une partie de la population de la région de Tsaritzine jusqu'au printemps, si elle en a les moyens.

Un film tourné sur place permettra de donner des conférences en Suisse; elles feront mieux connaître les misères atroces de Russie et l'aide apportée par notre institution ainsi que par le comité de secours aux enfants. Ce dernier a décidé de consacrer 50 % des recettes à ses cuisines dans la région de la Volga, 25 % aux enfants suisses nécessiteux, spécialement à l'étranger, et 25 % à notre mission de la Croix-Rouge. Ainsi soutenus financièrement, nous espérons ne pas manquer des fonds nécessaires pour poursuivre notre activité humanitaire au milieu des affamés et des malades de Russie.

Des remerciements mérités sont adressés à M. le Dr Scherz dont le séjour en Russie a été semé de difficultés et d'écueils, mais qui a heureusement surmonté les désagréments qui s'accumulèrent devant lui, et qui a repris son poste au Secrétariat général.

La Direction entend ensuite un court rapport du Dr Miéville au sujet du *projet de rapprochement entre l'école de La*

Source et la Croix-Rouge suisse. Rien d'essentiel ne semble empêcher une union plus effective entre cet établissement et la Croix-Rouge; un rapprochement semble désirable de part et d'autre, il présenterait certainement des avantages pour les deux institutions, et la Direction de la Croix-Rouge serait heureuse d'avoir aussi une école de gardes-malades de langue française. Elle décide en conséquence que les pourparlers seront continués par la voie de la commission que préside M. le colonel Kohler, et qui fera rapport à une prochaine réunion.

Les *Croix-Rouges étrangères au pays* et ayant des sections en Suisse ont été invitées à se conformer aux prescriptions établies. Si quelques-unes paraissent pouvoir être autorisées à poursuivre leur activité dans notre pays, il en est d'autres dont l'établissement sur notre sol donne lieu à certaines critiques de la part des sections suisses intéressées.

A cette occasion, la Direction accorde à la Croix-Rouge allemande l'autorisation de placer le sanatorium destiné aux anciens combattants, et qu'elle possède à Davos, sous le signe de la croix rouge.

Une *nouvelle société de la Croix-Rouge* vient de se fonder dans le canton de Fribourg, avec siège à Romont. La Direction reçoit comme 55^e section la *section glânoise* de la Croix-Rouge.

Elle enregistre avec reconnaissance un *don de fr. 5000* provenant d'un legs de M^{me} V^{ve} Jost, à Bauma.

Enfin le *budget de l'École du Lindenhof*, prévoyant pour 1923 un déficit de fr. 9000, est approuvé, et un subside est accordé à la section luganaise de la Croix-Rouge pour lui faciliter l'organisation d'un dépôt de mobilier sanitaire en faveur des indigents au Tessin.

